



Demande de résiliation de contrat

Enfant :

Date de naissance :

Madame, Monsieur,

Je souhaite résilier mon contrat de placement pour le

Selon les Conditions générales du Réseau AJEMA, art. 4.2, le parent qui souhaite résilier son contrat doit l'annoncer à la direction de la structure d'accueil, par écrit avec un préavis de deux mois pour la fin d'un mois.

Aucune résiliation de contrat ne pourra prendre effet entre le 1er mai et le 31 juillet.

Une résiliation ne peut être prise en considération qu'à condition d'être signée par tous les signataires du contrat d'accueil.

Lieu et date : Signature du parent :	Lieu et date : Signature de la directrice de structure :
---	---